

CHARTRE SANITAIRE PACINI



- 1.** Nous nous engageons à exclure les personnes symptomatiques de nos restaurants.
- 2.** Nous nous engageons à maintenir une distanciation physique de 2 mètres entre les clients, à moins qu'ils n'habitent dans la même résidence privée ou qu'une barrière physique désinfectable ne les sépare.
- 3.** Nous nous engageons à accepter des groupes de 10 personnes maximum, provenant de 3 maisonnées ou moins.
- 4.** Nous nous engageons à faire respecter la distanciation physique de 2 mètres à l'entrée, aux toilettes, pour les commandes à emporter et les livraisons, près des caisses et partout où les gens pourraient se croiser dans un espace restreint.
- 5.** Nous nous engageons à maintenir autant que possible une distance minimale de 2 mètres entre nos employés dans nos cuisines et nos salles à manger, de l'arrivée à la sortie, pendant les pauses et les heures de repas.
- 6.** Nous nous engageons à proscrire les poignées de main et les accolades en tout temps.
- 7.** Nous nous engageons à laver fréquemment nos mains avec de l'eau tiède et du savon, ou avec une solution hydroalcoolique, pendant au moins 20 secondes chaque fois.
- 8.** Nous nous engageons à porter les masques de procédure requis et les protections oculaires nécessaires.
- 9.** Nous nous engageons à respecter l'étiquette respiratoire : se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on tousse ou éternue, utiliser des mouchoirs à usage unique ou son coude replié et jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle.
- 10.** Nous nous engageons à nettoyer régulièrement les toilettes, les aires de repas du personnel et toutes les surfaces touchées régulièrement par les employés et les clients, aux tables et dans l'ensemble du restaurant.
- 11.** Nous nous engageons à augmenter la fréquence de nettoyage et de désinfection en fonction de l'achalandage.

CHARTRE SANITAIRE PACINI



12. Nous nous engageons à désinfecter les outils et équipement utilisés après chaque quart de travail et chaque fois qu'ils doivent être partagés.
13. Nous nous engageons à utiliser les produits de nettoyage et de désinfection appropriés.
14. Nous nous engageons à communiquer les informations et consignes utiles à nos clients dans tous nos restaurants, de même qu'à installer la signalisation de mesure de la distanciation physique de 2 mètres.
15. Nous nous engageons à offrir des menus numériques, ou des menus en papier lavables ou jetables.
16. Nous nous engageons à retirer les assaisonnements des tables et à les apporter sur demande.
17. Nous nous engageons à retirer tous les objets qui pourraient être utilisés par plusieurs clients.
18. Nous nous engageons à désinfecter les tables et les chaises entre chaque service.
19. Nous nous engageons à offrir une expérience saine et sécuritaire au [Bar à Pain^{MD}](#).
20. Nous nous engageons à privilégier le paiement sans contact.
21. Nous nous engageons à désinfecter immédiatement un terminal qui aurait été touché par un client.
22. Nous nous engageons à désinfecter nos mains avec un nettoyant sans rinçage chaque fois qu'un client paie avec de l'argent comptant.
23. Nous nous engageons à continuer à appliquer rigoureusement les normes les plus élevées en matière d'hygiène et de salubrité alimentaire, conformément aux bonnes pratiques préconisées par le [MAPAQ](#).